

Chez mon futur : [suite]

Autor(en): **Audeval, Hippolyte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 13

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de satisfaction, que l'avocat de Cox ne manque pas d'attribuer à l'éloquence de sa plaidoirie. Le malheureux ! comme il se trompe ! Le président est satisfait... parce qu'il a retiré ses bottines. Ça le gêne, ces petites machines à l'européenne. Les deux juges turcs n'hésitent plus : avec un ensemble parfait, ils imitent la manœuvre habile de leur chef. L'un d'eux va plus loin ; ses chaussettes l'incommodent, il les retire.

L'avocat de John Cox a terminé son exposé. Moustapha se défend lui-même ; il parle vite et longtemps. Par sa barbe ! il ne sait ce qu'on lui réclame. Loin d'être créancier, il est créancier ! Comment le tribunal pourrait-il douter de la parole d'un Turc qui suit religieusement tous les préceptes du Coran ?

Le président allume une cigarette : cela signifie que l'audience est suspendue. L'huissier rentre, apportant de nouveau cinq tasses de café.

Tout en humant le café et en fumant les cigarettes, le tribunal discute sur les plaidoiries qu'il vient d'entendre. Les assesseurs européens ne sont qu'un nombre de deux ; les trois juges turcs forment la majorité. Un avis qui peut sauver le défendeur, sujet ottoman, est adopté aussitôt qu'émis. Le président frappe des mains : l'huissier rentre, enlève les tasses et introduit de nouveau John Cox, Moustapha et les avocats. Un des juges turcs demande à Moustapha s'il possède encore des livres de comptes qui datent de six ou dix années ; sur réponse affirmative, le président décide que Moustapha les apportera devant le tribunal, le dixième jour suivant, et qu'ils seront vérifiés.

Allez donc vous reconnaître dans des livres de comptes écrits en turc ! John Cox aurait-il mille fois raison qu'il perdra sûrement son procès. Il part en maugréant, et les avocats sont heureux d'entrevoir une longue suite de vacances. Or, c'est là le tribunal mixte, le tribunal sur lequel les consuls ont les yeux. Que penser des autres ?...

Onna bouna dzornâ.

Cein ne vaut rein de volliâi derè dai meintès, mémameint dein 'na bouna einteinchon ; et quand bin n'est pas dai z'affèrès tant importeints, ne fâ rein ; sè faut jamé brouilli avoué la vretâ, kâ on est adé attrapâ, coumeint vo z'allâ vairé.

Loulou à Isaa étâi on gaillâ adrai bin à se n'èse, qu'avâi bin âo selâo et papâi dein lo gardaroba ; l'avâi mémameint dai z'obligachons ; et tât parâi l'étâi adé vetu coumeint on pandoure, que cein fasâi gaillâ de peina à sa fenna et à sa felhie. Tandî l'hivai, quand fasâi on fort teimps de dzalin, sè met-tâi su sè z'haillons on espèce de vilhie roclore que tegnâi de son père-grand et qu'on patâi n'arâi pas pi volliu. Assebin sa fenna et sa felhie qu'aviont vergogne d'allâ dein lo défrou avoué li, lo ressyvont po lâi féré atsetâ oquiè de sorta.

— Cein coté trào, se repondâi Loulou et on pào mi eimpliyi se n'ardzeint.

Portant à la fin sè décidâ à ne perein derè què na, kâ dévessâi allâ à n'on batsi iô lo Conseiller et l'assesseu devessont être assebin ; mâ faillâi dào bon martsî.

Mè duès pernettès s'ein vont don à catson tsi on marchand d'haillons po lâi vouâiti on catse-coquien et l'ein mettont de coté ion de 60 francs. L'ein bail-lont 40 âo boutequi et lâi dient que quand le reveindront avoué lo père, lo lâi faillâi marchandâ on bocon et féré état de lo lâi laissi po 20 francs.

Les bon. Quand le revignont avoué Loulou, lo boutequi lâo z'ein montrè de 80, de 70, de 60 francs.

— L'est trào tchai, fâ Loulou.

— Eh bin vouaique z'ein ion que vo laisso po 40 francs, lâi fâ lo marchand ein lâi montreint cé que lè fennès aviont choisi.

— N'ia-te rein à rabattrè fâ la fenna.

— Oh bin vouaique ! pas grand tsousa.

— Diabe lè 40 francs que baillo, repond Loulou.

Enfin après avâi prâo marchandâ, ye font lo martsî po 20 francs, que Loulou payè maugrà li, et s'ein vont, lè fennès totès conteintès de lâo petita malice.

Lo leindéman matin, Loulou soo avoué son bio gardabit et quand s'ein revint po dinâ, sè met à trabilia tot dzoiâo et fâ à sa fenna :

— Eh bin, y'é fé 'na bouna djornâ stu matin.

— Et quiet, lâi repond sa fenna ?

— Te sâ, clia balla roclore que y'é atsetâ hiai po 20 francs !

— Eh bin ?

— Eh bin l'é reveindî 25 francs et on demi-litre à n'on cocher qu'a passâ perque stu matin et que s'est arretâ à la pinta.

CHEZ MON FUTUR

IV

Le cœur d'Emmeline battait avec violence, ses doigts tremblaient, ses yeux avaient des éblouissements. Maltrisant ses émotions, elle concentra son attention sur une des lettres et elle lut :

« Monsieur le vicomte,

» J'apprends avec de bien vifs regrets que les trois derniers gilets noirs... »

Emmeline ne continua pas.

Une autre contenait ce qui suit :

« Monsieur le vicomte,

» Si l'attelage que j'ai expédié il y a trois mois au château de Boisricheux ne vous convient plus... »

Emmeline rejeta la lettre et fouilla plus au fond des tiroirs. Elle ouvrit un télégramme qui commençait ainsi :

« Soixante Nord fin courant, couverture suffisante... »

Ce fut une amère déception.

Toutes les missives étaient de fournisseurs ou de gens d'affaires. Supposer du reste qu'il en existât d'autres, mystérieuses, révélatrices, dans ce meuble qu'on n'avait même pas pris la peine de fermer à clef, c'est véritablement un peu naïf. Mlle de Nacqueville le comprit bien vite, et rougissant de cette naïveté plus encore que de sa curiosité indiscrete, elle promena au hasard autour d'elle un regard déçu et découragé.

Pénétrant dans la chambre à coucher, ce regard se fixa bientôt sur un de ces lourds et hauts coffres-forts en fer dont la solidité brave l'incendie et les tentatives de vol.

— Ses secrets sont là, pensa-t-elle.

Puis, toute rêveuse, elle se dit :

— Ce coffre-fort est comme son cœur ; bien habile serait celui ou celle qui pourrait le crocheter pour savoir

ce qu'il y a dedans. Monsieur de Boisricheux me fait la cour, il souhaite de m'épouser, et chaque fois qu'il cause avec moi, j'écoute à peine, tellement tout ce qu'il me dit se limite à des choses banales, convenues. Mais je le regarde à la dérobée, et je me demande comme devant ce coffre-fort défendu par de triples serrures : Qu'est-ce qu'il y a là, dans ce cœur, est-ce une richesse d'amour inépuisable ou un vide sec et froid que toutes mes tendresses ne pourront jamais combler ? Et, chose étrange, je ne puis pas définir si ce mystère redoutable me procure une indifférence glacée ou exerce sur moi une séduction fascinante. Le vicomte me respecte trop pour m'accabler de protestations. Est-ce bien du respect ? Sa fierté un peu hautaine a parfois l'air de me dire : Je me propose pour mari, et c'est assez : ne comptez pas sur des protestations qui me rendraient fort ridicule ensuite, si j'étais refusé. Et cette conduite me plonge dans une anxiété terrible. Comment savoir si une pareille attitude annonce l'amour délicat et profond d'un honnête homme ou une incurable impassibilité que rien ne saurait animer ? Ah ! je suis la plus malheureuse des jeunes filles !

Elle revint au salon. Les fenêtres avaient vue sur un jardin et Emmeline reposa quelques instants ses yeux sur la jeune verdure de mai.

Puis elle s'arracha résolument à son inaction méditative.

Quel était son but ? S'assurer si M. de Boisricheux avait un attachement sérieux pour une femme qu'on désignait à voix basse, la baronne Enger. Emmeline avait surpris quelques mots à ce sujet dans plusieurs salons. Une jeune fille, d'ailleurs, devine quand elle ne peut pas entendre. Mais était-ce vrai ? Comment se renseigner ? Son frère se fût bien gardé de parler, en supposant qu'il fût instruit.

Sa mère, trop bonne pour croire aux méchants propos, les eût traités de calomnies. Or, de ce secret dépendaient l'avenir et le bonheur d'Emmeline. A tout prix elle voulait découvrir la vérité. Elle était venue la chercher chez le vicomte. Elle s'y trouvait maintenant seule, favorisée au-delà de ses espérances dans ses projets par l'absence momentanée de son frère. Seule, oui, mais les murs étaient discrets, les investigations infructueuses, les révélations impossibles. Ce secret n'était pas de ceux qu'on laisse trainer sur les tables ou les cheminées. Que faire ?

Une idée triomphante traversa l'esprit d'Emmeline. Il y avait un domestique, on pouvait l'interroger. Mlle de Nacqueville avait souvent rencontré la baronne dans le monde. Rien n'était plus facile que de se déclarer son amie, d'affirmer qu'elle était venue plusieurs fois chez le vicomte, d'arracher des confidences en montrant qu'on n'ignorait rien de cette liaison.

— Et une fois que j'aurai des preuves, se dit Emmeline, je raconterai tout à ma mère, à mon frère, qui alors se garderont bien de me conseiller un mariage où mon bonheur serait à jamais compromis.

Elle appuya le doigt sur un timbre.

Mais effrayée, honteuse, elle étouffa aussitôt le son avec ses deux mains. Il lui sembla qu'elle allait commettre une action indigne d'elle.

Lorsque Jean entra, il la vit pelotonnée dans un fauteuil, baissant les yeux, et n'ayant plus d'autre idée que celle d'attendre patiemment le retour d'Olivier.

— Madame n'a-t-elle pas sonné ?

— Non.

Et le valet se retira.

(A suivre.)

Problème.

Un bateau à vapeur, le *Cygne*, fait, en 6 heures 24 minutes, le trajet aller et retour, arrêté déduit, entre Lyon et la ville X..., chef-lieu de département. Le *Cygne* met, pour descendre, 1 heure 36 minutes de moins que pour monter.

Un autre bateau, le *Canard*, emploie 16 heures pour faire le même service. Le temps de la descente est plus court de 8 heures que celui de la montée, et la différence de vitesse des deux bateaux est de 10 kilomètres par heure, en eau dormante.

La vitesse du courant est supposée uniforme.

On demande le nom de la ville X... et sa distance de Lyon.

ET. GUILLEMIN.

Prime : Un encrier de voyage.

Boutades.

Un vieux pasteur de campagne, décédé il y a une dizaine d'années, apporta à un relieur de Lausanne un paquet de manuscrits.

— Voici, lui dit-il, tous mes sermons. Je voudrais les réunir en un seul volume, mais il me semble que ça va être bien gros.

Après un court examen, le relieur lui dit :

— Voilà, une fois que ça aura été bien pressé, ce sera encore assez plat.

Un fermier des environs de Lausanne se présentait l'autre matin au poste de police de Martheray, disant qu'on lui avait volé un cochon pendant la nuit.

— Soupçonnez-vous quelqu'un ? lui demande un agent.

— Non, monsieur.

— Et comment est-il, votre cochon ?...

— Comment il est ?

— Oui. Est-il gros ? Est-il petit ?

— Monsieur, il est raisonnable.

Notes d'album :

« La toilette est à la femme ce que l'enveloppe est à la lettre,

» L'une fait souvent deviner l'autre. »

THÉÂTRE. — Demain, 30 mars : **Le Chevalier de Maison Rouge**, drame en 5 actes et 10 tableaux, par MM. A. Dumas et A. Maquet. — Admission des billets du dimanche. — Rideau à 7 1/2 heures.

Mardi, 1 avril, représentation au bénéfice des artistes, de la belle pièce : **Les Danicheff**. Puisse notre public répondre aux adieux de la troupe par une salle bien remplie.

AVIS. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.